

Strasbourg, le 27 septembre 2023

PC-CP (2023) 11

CONSEIL DE COOPÉRATION PÉNOLOGIQUE

(PC-CP)

**33^e réunion du Groupe de travail
Strasbourg, 19-21 septembre 2023**

RAPPORT SOMMAIRE DE RÉUNION

**Document établi par la
Direction générale Droits de l'homme et État de droit**

www.coe.int/prison

Courriel : DGI-PC-CP@coe.int

RESUMÉ ET DECISIONS PRISES

Le PC-CP GT :

- Souhaite la bienvenue aux délégations nationales et aux représentants des Etats observateurs ainsi qu'aux experts scientifiques (voir la liste des participants à l'Annexe II).
- Adopte son ordre du jour (Annexe I) et l'ordre des travaux. N'a pas de commentaires à faire sur le rapport sommaire de la 32^e réunion du GT du PC-CP [Document PC-CP(2023)7].
- Prend note des informations données par leur Secrétaire concernant la dernière réunion plénière du CDPC (13-15 juin 2023) et des décisions prises concernant les activités du PC-CP [Document CDPC(2023)2]. Prend également note de la prochaine réunion du Bureau du CDPC (5-6 octobre 2023) et de la réunion plénière du CDPC (20-22 novembre 2023).
- Examine les observations envoyées par écrit par les délégués allemand et britannique du CDPC concernant le projet de recommandation sur l'IA (envoyés quelques semaines avant la présente réunion) ainsi que les observations adressées par la Finlande avant la réunion plénière du CDPC en juin. Prend note du fait que les experts scientifiques et le Secrétariat ont tenu deux réunions en ligne au début du mois de septembre afin d'examiner ces observations et de les intégrer si nécessaire.
- Remercie les experts scientifiques pour leur excellent travail. Examine le projet révisé de Recommandation du CM sur les aspects éthiques et structurels de l'utilisation de l'IA par les services pénitentiaires et de probation [Document PC-CP(2021)17rév10] et formule quelques observations et amendements supplémentaires.
- Remercie M. Kresimir Kamber, du greffe de la Cour européenne des droits de l'homme, d'avoir fait part de réflexions et d'informations complémentaires relatives à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et accepte de les ajouter à l'exposé des motifs pour certains points.
- En raison du calendrier très chargé du CAI, aucun représentant du Secrétariat du CAI ne peut participer à la réunion, mais le secrétaire du PC-CP fait état de l'état d'avancement des travaux concernant le projet de convention-cadre sur l'IA et des dates de la prochaine réunion plénière du CAI (24-26 octobre 2023). La réunion se déroulera dans un format hybride. Certains délégués et des experts scientifiques du PC-CP ont exprimé le souhait de participer à la réunion en ligne. Il y aura trois autres réunions plénières avant la finalisation de la Convention, prévue pour la mi-mars 2024 en vue de son adoption par le Comité des Ministres d'ici la fin avril 2024.
- Discute de la nécessité de reporter la finalisation de la Recommandation en vue de l'adoption de la convention-cadre. Reconnaît que, compte tenu du stade avancé de finalisation de la Recommandation et du domaine spécifique qu'elle traite, il serait préférable de la finaliser comme prévu et de laisser la décision de reporter ou non son approbation au CDPC lors de sa réunion plénière de novembre 2023.
- Est convenu que les deux définitions de « IA » et de « technologies numériques connexes » devraient rester dans le texte malgré le risque que le CAI ne s'accorde pas sur une définition dans le texte de la Convention et que la déclaration dans la Recommandation selon laquelle ces définitions sont utilisées uniquement aux fins de la Recommandation suffise dans ce cas, car il importe de clarifier le champ d'application de la Recommandation pour les autorités qui l'utiliseront.
- Remercie les experts scientifiques d'avoir établi l'avant-projet de Recommandation sur la prise en charge des personnes atteintes de troubles mentaux et la promotion d'une santé mentale positive par les services pénitentiaires et de probation [Document (PC-CP(2023)8] et formule des observations et des suggestions d'amendements et d'ajouts.
- Prend note des informations données par Hans Meurisse, Vice-président de l'ICPA, concernant les activités à venir de l'Association qui sont d'un grand intérêt et d'une grande utilité pour le travail du PC-CP et se félicite également du fait que lors de la prochaine Conférence générale annuelle de l'ICPA (Anvers (Belgique), 22-27 octobre), Kresimir Kamber et Iliana Taneva présenteront le travail et les réalisations du

Conseil de l'Europe dans le domaine pénitentiaire, en couvrant les activités de suivi (Cour européenne des droits de l'homme et CPT) et de définition de normes (PC-CP).

- Examine les résultats de la 28^e réunion du CDPPS (Berlin, 6-7 juin 2023) et se félicite à nouveau de l'excellente organisation et du contenu de la Conférence, de la qualité des orateurs et des informations détaillées présentées concernant les pratiques pénitentiaires et de probation allemandes dans les différents Länder.
- Prend note des informations concernant l'état de préparation de la 29^e réunion du CDPPS (Sofia (Bulgarie), 25-26 juin 2024) et discute de son titre, de son contenu et des ateliers possibles.
- Examine ses mandats actuel et futur, note le fait que ceux-ci se chevauchent pour la période 2024-2025, car après le quatrième sommet des chefs d'État et de Gouvernement du Conseil de l'Europe (Harpa, Reykjavík (Islande), 16-17 mai 2023), des modifications des mandats actuels de tous les comités gouvernementaux ont dû être adoptées de sorte que les nouveaux mandats couvrent la période 2024-2027 avec une mise à jour à la fin de 2025 par le Comité des Ministres.
- Discute du plan de travail qu'impliquent ces modifications et est convenu que les mandats actuels seront mis en œuvre comme prévu et que les prochains mandats commenceront à être mis en œuvre à partir de 2024, également comme prévu.
- Examine les prochaines élections de quatre nouveaux membres du GT du PC-CP et est heureux d'apprendre que les autorités françaises aient déjà présenté leur candidat, à savoir Frédéric Hankus, adjoint au chef du Département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive (DPIPPR), Direction interrégionale des services pénitentiaires.
- Prend également note du fait que deux autres candidats possibles seront présentés aux élections lors de la prochaine réunion plénière du CDPC et s'en félicite.
- Prend note des informations communiquées par Vivian Geiran, l'un de ses membres, qui rend compte d'une récente réunion en ligne de la Fondation internationale pénale et pénitentiaire (IPPF), à laquelle il a participé en tant que membre de la Fondation. Mary Rogan et les membres du Conseil de l'IPPF ont présenté le nouveau plan stratégique de l'IPPF, établissant des plans ambitieux pour le développement des structures et des activités de la Fondation, y compris des opportunités accrues de coopération et de collaboration internationales en matière pénologique (le nouveau site web (provisoire) de l'IPPF est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ippf.fipp.org>). L'orateur invite le PC-CP à collaborer avec l'IPPF pour ses travaux futurs.
- Prend note des informations communiquées par la rapporteure pour l'égalité de genre, à savoir que huit des 23 personnes figurant sur la liste de participants sont des femmes. La Présidente, la Vice-présidente, le Secrétariat ainsi que 5 des 9 membres élus du PC-CP sont des femmes. En ce qui concerne les experts scientifiques, il y a une femme et quatre hommes.
- Reconnaît que dans les travaux actuels du GT du PC-CP, l'aspect du genre est inclus dans les points suivants :
 - ✓ Le projet de recommandation sur la gestion des personnes présentant des troubles de la santé mentale et la promotion d'une santé mentale positive par les services pénitentiaires et de probation.
 - ✓ Le projet de recommandation sur les aspects éthiques et structurels de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des technologies numériques connexes par les services pénitentiaires et de probation, en vertu du principe d'égalité et de non-discrimination, les alertes sur les algorithmes présentant des biais de genre potentiels, qui est formulé de manière à ce que des mesures soient prises pour traiter ce type de biais.
 - ✓ Le contenu de la 29^e réunion du CDPPS comportera une perspective de genre.
- Il rappelle que la réunion plénière du PC-CP aura lieu du 10 au 12 octobre 2023 (à Paris).

- L'ensemble des participants remercient Frédéric Hankus d'avoir organisé, le 21 septembre, une visite à la Maison d'Arrêt de Strasbourg. Cette visite, très bien préparée et très instructive, a permis d'avoir un aperçu détaillé du système pénitentiaire et de probation français.

ORDRE DU JOUR

	1. Ouverture de la réunion
	2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
PC-CP(2023)7	3. Rapport de synthèse de la 32^e réunion du GT du PC-CP (3-5 avril 2023)
CDPC(2023)07	4. Informations communiquées par le Secrétariat
PC-CP(2021)17rev10 Draft CM Recommendation	5. Projet de recommandation du CM sur les aspects éthiques et structurels de l'utilisation de l'IA par les services pénitentiaires et de probation et son exposé des motifs
Site du CAI Recommandation CM/Rec(2020)1 Recommandation CM/Rec(2021)8	6. Echange de vues avec le Secrétariat du CAI
PC-CP(2023)8	7. Projet de Recommandation du CM sur la gestion des personnes présentant des troubles de la santé mentale et la promotion d'une santé mentale positive par les services pénitentiaires et de probation
www.coe.int/cdpps2023	8. Suites données à la 28^e réunion du CDPPS (Berlin, 6-7 juin 2023) et table ronde sur la 29^e réunion du CDPPS (Sofia (Bulgarie), 26-27 juin 2024)
	9. Table ronde sur la mise à jour de recommandations du CM
	10. Intégration de la dimension de genre
	11. Informations sur les dernières activités de l'ICPA en date
	12. Informations sur la participation à d'autres réunions
	13. Divers
Ordre du jour Ordre des travaux	14. Ordre du jour et ordre des travaux de la plénière du PC-CP (Paris, 10-12 octobre 2023)

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBER STATES / ÉTATS MEMBRES

AUSTRIA / AUTRICHE

Michael SORGER
MMag., Referent, Bundesministerium für Justiz, Generaldirektion für den Strafvollzug und den Vollzug freiheitsentziehender Maßnahmen, Wien

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Orkhan GASIMOV
Major-general of justice, Deputy Head of the Penitentiary Service, Ministry of Justice, Baku

BELGIUM / BELGIQUE

Tom VAN WYNSBERGE
Legal advisor - R&D, Belgian Prison Service (DG EPI), Brussels

FRANCE

Frédéric HANKUS
Adjoint au chef de département - Chef d'unité exécution des peines, Département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive (DPIPPR), Direction interrégionale des services pénitentiaires Strasbourg Grand Est

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Jeroen DE JONG
National Agency of Correctional Institutions (DJI), Legal Affairs Division, The Hague

**WORKING GROUP OF THE COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION / GROUPE DE TRAVAIL DU
CONSEIL DE COOPÉRATION PÉNOLOGIQUE
(PC-CP)**

Annie DEVOS
Vice-présidente du PC-CP
Administratrice générale des Maisons de Justice, Fédération Wallonie-Bruxelles, Bruxelles, Belgique

Vivian GEIRAN
Adjunct Assistant Professor, School of Social Work & Social Policy, Trinity College, Dublin, Ireland

Manfred KOST
(Dr, LL.M), Ministerialdirigent, Head of Department C - Justice and Law Enforcement, Social and Probationary Services Saarland - Ministry of Justice, Saarbrücken, Germany

Dominik LEHNER
KoFako, Basel, Switzerland

Maria LINDSTRÖM
Office for International Affairs, Head of Security Planning Unit, Swedish Prison and Probation Service, Stockholm, Sweden

Jorge MONTEIRO
Head of Service, Directorate-General of Reintegration and Prison Services, Lisbon, Portugal

Laura NEGREDO LÓPEZ
Deputy Assistant Director-General of Open Regime and Alternative Sanctions, General Secretary of Penitentiary Institutions, Madrid, Spain

Nadya RADKOVSKA
Chair of the PC-CP
Head, Department for International Relations and Training of Staff, General Directorate Execution of Sentences, Ministry of Justice, Sofia, Bulgaria

Paulina TALLROTH
(Dr), Government Counsellor, Department for Criminal Policy and Criminal Law, Unit for Crime Prevention and Sanctions, Ministry of Justice, Finland

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Ronald GRAMIGNA
Chef de l'Unité exécution des peines et mesures, Département fédéral de justice et police DFJP, Office fédéral de la justice OFJ, Berne, Suisse

Håkan KLARIN (**On-line**)
CIO IT-Director, Prison and Probation Services, Norrköping, Sweden

Fernando MIRÓ LLINARES
Universidad Miguel Hernández de Elche, Elche, Alicante, Spain

Pia PUOLAKKA
Project Manager, Smart Prison Project, Criminal Sanctions Agency, Helsinki, Finland

Dirk VAN ZYL SMIT
Emeritus Professor of Criminology and Senior Research Scholar, University of Cape Town, Emeritus Professor of Comparative and International Penal Law, University of Nottingham, United Kingdom

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

CONFEDERATION OF EUROPEAN PROBATION / CONFÉDÉRATION DE LA PROBATION EUROPÉENNE (CEP)

Mirka JAKESOVA
Cep Policy Officer, Utrecht, The Netherlands

EUROPEAN ORGANISATION OF PRISON AND CORRECTIONAL SERVICES (EuroPris)

Nalini HUSSAIN (**Apologised/Excusée**)
Coordinator, HM Prison and Probation Service, Croydon, United Kingdom

INTERNATIONAL CORRECTIONS AND PRISONS ASSOCIATION / ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PRISONS ET DES SERVICES CORRECTIONNELS (ICPA)

Hans MEURISSE
Vice-president of ICPA, Brussels, Belgium

OTHER COUNCIL OF EUROPE BODIES / AUTRES ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE

EUROPEAN COMMITTEE FOR THE PREVENTION OF TORTURE AND INHUMAN OR DEGRADING TREATMENT OR PUNISHMENT (CPT) / COMITÉ EUROPÉEN POUR LA PRÉVENTION DE LA TORTURE ET DES PEINES OU TRAITEMENTS INHUMAINS OU DÉGRADANTS (CPT)

Hugh CHETWYND
Head of Division, Secretariat of the CPT / Chef de Division, Secrétariat du CPT

EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS (ECHR) / COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

Kresimir KAMBER

Lawyer / Juriste, Registry of the European Court of Human Rights / Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE / SecrÉTARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

DIRECTORATE GENERAL I / DIRECTION GÉNÉRALE I

HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / INFORMATION SOCIETY AND ACTION AGAINST CRIME DIRECTORATE / DROITS HUMAINS ET ÉTAT DE DROIT / DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Criminal Law Division / Division du droit pénal

Carlo CHIAROMONTE (**Apologised**/Excusé)

Head of Criminal Law and Counter-Terrorism / Chef du Droit Pénal et de l'Anti-Terrorisme

Secretary to the CDPC / Secrétaire du CDPC

Ilina TANEVA

Co-Secretary to the CDPC, Secretary to the PC-CP / Co-secrétaire du CDPC, Secrétaire du PC-CP

Christine COLEUR

Assistant / Assistante